

La SACEM (Société d'Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique) = 663 millions d'euros à ses sociétaires en 2012



Les droits d'auteur ont rapporté 802,6 millions d'euros en 2012 (-2% par rapport à 2011) :

Les droits versés par les médias rapportent 305,1 millions d'euros (moins 4,9% - pub en baisse à cause de la crise).

Les droits des spectacles, danse, musique, cinémas, discothèques sont 2ème à 273,2 millions d'euros (+ 3%).

3ème position pour les droits d'auteur perçus à l'étranger = 82 millions d'euros(+3%). L'utilisation des titres de la Sacem est en 2e position après le 1er (le répertoire anglophone).

La musique enregistrée sur CD & DVD décroît de 11%, à 70,5 millions d'euros.

Les droits Internet (téléchargement 65% + streaming 35%) font +13% à 20,5 millions d'euros.

La SACEM donne 662,8 millions d'euros à 182.000 auteurs, compositeurs et éditeurs de musique français et étrangers .